

tour insuffisants. Bien que les chères Sœurs fussent en présence d'un grave bilan financier, elles n'hésitèrent pas à assumer de nouvelles responsabilités pour agrandir encore et pourvoir leur institution de toutes les améliorations modernes. Malgré un emprunt de \$250 000 contracté pour payer l'agrandissement de 1905, elles en firent un nouveau l'an dernier de \$300 000 pour solder le coût de celui qu'elles viennent de terminer.

Nous nous faisons un devoir de noter que le gouvernement de la province a donné deux généreuses allocations pour aider et encourager les Sœurs, une première de \$12 500, en 1914, au moment des débuts de la construction, et une seconde du même montant, cette année, soit une somme totale de \$25 000 ou la douzième partie du coût de l'édifice central.

Comme on peut le constater par la vue du plan précédant cet article, l'agrandissement nouveau a remplacé le transept érigé en 1893. C'est un édifice à six étages mesurant 52 pieds de largeur par 167½ de longueur. Le plan ci-dessus ne donne que la vue de la façade, large de 52 pieds. La partie la plus considérable, qui se projette à l'arrière vers l'ouest, n'y est pas visible.

La principale entrée se trouve dans cette partie nouvelle, où ont été placés les bureaux de l'administration, la chapelle, les salles de communauté, la cuisine, etc, afin de rendre plus facile le service d'un établissement de 428 pieds de longueur et de permettre au personnel de remplir ses nombreux devoirs avec un minimum de fatigues, qui n'en reste pas moins très considérable.

L'hôpital est certainement le plus vaste de l'Ouest et peut-être du Canada entier. Il contient 500 lits, en y comprenant les 50 de celui de Saint-Roch. Une moyenne de 300 patients y est constamment hospitalisée. L'hiver dernier il y en eu jusqu'à 525. On avait ajouté des lits supplémentaires pour les soldats.

Le personnel actuel se compose de 50 religieuses, de 90 gardes-malades et de 80 auxiliaires, hommes et femmes, pour les travaux ordinaires.

Le nouvel édifice est à l'épreuve du feu. Il renferme quatre salles d'opérations on ne peut mieux éclairées, un très large laboratoire et un système de rayons X très perfectionné. Il contient aussi deux salles publiques pour les malades. L'ameublement de l'une a été donné par la corporation municipale de la ville de Saint-Boniface et celui de l'autre par la compagnie T. Eaton, de Winnipeg. Les architectes ont été MM. Sénécal & Papineau, de Saint-Boniface, et les entrepreneurs la compagnie J.-H. Tremblay, de Winnipeg.

On est à réorganiser le département des gardes-malades, dont on veut porter le nombre à 100. La principale partie de l'aile nord sera aménagée à cette fin. La durée des études est de trois années et conduit à l'obtention d'un diplôme universitaire.